

Département Santé, Actions sociales et partenariales

**APPEL À PROJETS 2025**

FNPEIS

**Finalité d’intérêt général**

**CONTEXTE**

L'Assurance Maladie se positionne au cœur des efforts de prévention en santé publique, avec un engagement renforcé suite à son expérience durant la pandémie de Covid-19. Elle cible l'amélioration des indicateurs de santé clés, tels que le dépistage des cancers, le respect du calendrier vaccinal, le suivi de la santé maternelle et infantile, la lutte contre les addictions, la promotion de l'activité physique et l'accompagnement des malades chroniques….. Reconnaissant la nécessité d'un virage préventif dans le système de santé français, l'Assurance Maladie s'engage à :

* Augmenter le taux de participation aux dépistages des cancers par une gestion plus efficace des invitations et des relances, en collaboration étroite avec les professionnels de santé sur le terrain.
* Renforcer le soutien aux campagnes de vaccination, notamment contre le HPV, la grippe et le Covid, soulignant son rôle vital dans la prévention des maladies.
* Intégrer une dimension de prévention à tous les âges de la vie, en invitant activement la population aux rendez-vous préventifs clés et en ciblant les populations vulnérables ou éloignées du système de santé.
* Densifier l'offre de prévention et d'éducation pour la santé pour les femmes enceintes et les enfants, en améliorant le taux de participation aux examens prénatals et postnatals, ainsi qu'aux programmes existants comme M’T dents et la consultation « santé sexuelle ».
* Faire du milieu du travail un lieu de promotion de la santé, en collaboration avec les partenaires de prévention et de santé au travail, et en ciblant particulièrement les populations vulnérables et socialement défavorisées.
* Exploiter le numérique pour la prévention, en utilisant des plateformes comme Mon espace santé pour diffuser des messages préventifs personnalisés et faciliter l'accès aux programmes de santé.

Ces engagements reflètent une stratégie holistique et inclusive, visant à réduire les inégalités en santé et à promouvoir une société plus saine par la prévention active et l'éducation pour la santé.

Chaque année, la Caisse Nationale d’Assurance Maladie finance des programmes de prévention sur le Fonds National de Prévention, d’Éducation et d’Information Sanitaire (FNPEIS) sur différents thématiques de santé publique :

* Dépistage des cancers;
* Vaccination contre la grippe et le covid-19;
* Santé sexuelle : contraception et prévention du VIH et des IST;
* Nutrition – Activité physique
* Santé Environnementale
* Vaccinations autres que la grippe et le Covid-19

**Appel à projets sur le thème des dépistages des cancers**

L’Assurance Maladie souhaite promouvoir des actions locales au plus près des populations socialement défavorisées et/ou éloignées du système de santé et réaffirmer son engagement dans la promotion d’actions ciblées en appui des programmes nationaux de dépistage organisé des cancers.

Les actions présentées devront s’adresser aux personnes qui n’ont pas eu recours au dépistage organisé et qui sont socialement défavorisées.

Seules les actions accompagnées de la réalisation d’un dépistage ou d’aide à la réalisation du dépistage (prise de rendez-vous, remise de kits DOCCR ou autoprélèvement vaginal…) seront retenues.

**Appel à projets sur le thème des maladies infectieuses : grippe et Covid19**

L’appel à projets a pour objectif d’accompagner la stratégie nationale de prévention de la grippe et de la Covid19 par la mise en œuvre au niveau local d’actions de proximité de soutien à la vaccination pour les personnes fragiles et de soutien à l’observance des gestes barrières.

Ces actions devront, dans le cadre d’une approche d’universalisme proportionné, rejoindre les personnes socialement défavorisées, dont l’épidémiologie montre qu’elles sont plus fortement touchées par la crise sanitaire et qui peuvent avoir moins facilement accès aux dispositifs de prévention proposés.

**Appel à projets sur le thème de la santé sexuelle**

L’appel à projets a pour objectif d’accompagner la stratégie nationale de prévention sur la santé sexuelle et de renforcer les dispositifs nationaux et leurs messages. Dans ce contexte, les promoteurs pourront proposer des actions pour les publics cibles prioritaires socialement défavorisés, à développer au niveau local.

**Appel à projets sur le thème Nutrition- Activité physique**

La nutrition, qui inclut à la fois une alimentation équilibrée et une activité physique régulière, constitue un pilier essentiel pour la santé.

Les projets soumis devront encourager un changement durable des comportements en matière d'habitudes alimentaires, de pratique régulière d'activité physique et de réduction de la sédentarité.

Les actions proposées devront cibler prioritairement les personnes socialement défavorisées afin de réduire les inégalités sociales et territoriales en matière de santé. Elles devront également s'adresser aux enfants de moins de 3 ans et à leurs parents, ainsi qu'aux enfants, adolescents et jeunes adultes, dans le but de promouvoir l'acquisition précoce de comportements favorables à la santé.

**Appel à projets sur le thème Santé environnementale**

L’Assurance Maladie place la prévention des risques environnementaux et la transition écologique au cœur de ses engagements, en intégrant la santé environnementale comme un déterminant clé de la santé. Les projets locaux devront répondre à des besoins spécifiques des territoires en ciblant des thématiques basées sur des certitudes scientifiques permettant de porter des actions d’éducation en santé.

Les thématiques prioritaires retenues pour les appels à projets :

* **Prévention des risques auditifs** (hors dépistage néonatal).
* **Prévention des risques liés à l'exposition solaire**.
* **Qualité de l'air intérieur**.
* **Perturbateurs endocriniens**.

Les projets devront s’inscrire dans l’un des ou les 2 axes suivants **:**

1. **Information et sensibilisation** sur les risques environnementaux liés aux polluants (physiques et chimiques), avec des outils pédagogiques (applications comme Hora, Yuka, etc.).
2. **Réduction de l’exposition environnementale** par des actions participatives et des changements de comportement.

**Appel à projets sur le thème des Vaccinations autres que la grippe et le Covid-19**

L’objectif est d’améliorer la couverture vaccinale en ciblant des populations fragiles sur les vaccins obligatoires/recommandés. Les objectifs sont de changer les perceptions sur la vaccination, améliorer l’accessibilité, simplifier le suivi des vaccinations, former et impliquer les professionnels de santé.

Les projets doivent porter sur des actions pédagogiques et de sensibilisation, de facilitation de l’accès à la vaccination, de formation des professionnels de santé.

**COMMENT CANDIDATER ?**

Vous pouvez proposer un ou plusieurs projet(s) sur les différentes thématiques mentionnées plus haut via le dossier de candidature annexé.

**Candidatures éligibles**

Le présent appel à projets s’adresse uniquement aux association et structures départementales œuvrant dans les domaines sanitaire et social.

Une lecture attentive des cahiers de charges est indispensable avant de compléter les fiches actions.

Le dépôt des dossiers est à effectuer :

**pour le 7 avril 2025 au plus tard.**

Les projets proposés au titre des actions locales sur le FNPEIS peuvent s’inscrire sur l’année civile 2025 ou sur les exercices 2025 et 2026. Dans ce cas, le promoteur devra présenter explicitement la répartition des crédits demandés entre 2025 et 2026. Le budget 2025 est limité à 50 % du budget total demandé.

Pour les centres de santé (CDS) et les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) :

Dans le cadre de votre accord conventionnel, le double financement ne sera pas possible sur une mission de santé publique déclarée avec une thématique similaire à votre projet.

Le public visé par le projet doit aller au-delà de la patientèle de la MSP ou du CDS.